

## Appels à résidences 2017 – Maison Garenne

### Résidence d'artistes Sancy Artense à Saint-Sauves-d'Auvergne (63)

*2 résidences par an d'artistes plasticiens : une résidence longue de 3 mois à l'initiative de Sancy Artense Communauté / une résidence courte de 3 à 5 semaines à l'initiative de la municipalité de St Sauves*

#### Le territoire de Sancy Artense Communauté



Sancy Artense Communauté regroupe en 2016 13 communes de moyenne montagne (4 900 habitants), au sud-ouest du Puy-de-Dôme. Ce territoire rural se trouve à 50 min de Clermont-Ferrand, d'Issoire et 45 min d'Ussel, avec des contraintes climatiques parfois difficiles en période hivernale. Cet éloignement géographique des grands pôles d'activités culturelles, et les difficultés ponctuelles pour se déplacer, ont naturellement amené les acteurs culturels (associatifs et institutionnels) du territoire à développer des propositions de qualité in situ. Cela se vérifie dans plusieurs domaines :

- la lecture publique avec un réseau comprenant à ce jour une médiathèque intercommunale pensée comme tête de réseau, 5 médiathèques municipales et une ludothèque intercommunale.
- le spectacle vivant avec plusieurs associations œuvrant dans le domaine du théâtre et de la musique (Les Laquais, Mille sources et Dordogne, etc.) et le Centre National et International de Musique et d'Accordéon. **ArtenScène**, saison culturelle intercommunale itinérante complète cette offre en proposant des spectacles innovants et variés dans la plupart des communes du territoire. **La Bascule**, salle de spectacles intercommunale située à Tauves, a ouvert ses portes en mars 2016 et permet aujourd'hui d'accueillir des spectacles et des résidences de création d'envergures sur le territoire..
- les Arts Plastiques avec des pratiques amateurs (Centre Loisirs et Culture, Esprit Créatif), des expositions professionnelles (salles des expositions de Saint-Sauves et de Tauves), et un équipement dédié aux arts plastiques : **la Maison Garenne, Résidence d'Artistes intercommunale**, située à Saint-Sauves-d'Auvergne, inaugurée le 1er juillet 2011.

En janvier 2017, Sancy Artense Communauté fusionnera avec la Communauté de communes voisine de Rochefort-Montagne pour ne former qu'une seule et même intercommunalité, sans affecter le contenu du présent appel à projets. Ce grand territoire s'étendra de la Chaîne des Puys au plateau de l'Artense et présente déjà un cadre de vie à forte valeur patrimoniale.

## La Maison Garenne – Résidence d'artistes Sancy Artense

L'objectif de la résidence est multiple:

- impliquer la population dans la démarche de création qu'aura l'artiste,
- mettre en place une approche cohérente de la population rurale vers l'art contemporain,
- renforcer l'accès à des expositions de qualité sur notre territoire.



Vue de l'atelier depuis la mezzanine

Depuis son ouverture le 1<sup>er</sup> juillet 2011, La Maison Garenne est un espace dédié à la création artistique contemporaine qui comprend une salle d'exposition, un atelier et un logement équipé. La responsabilité de la programmation est partagée entre **Sancy Artense Communauté** qui accueille chaque année un artiste en résidence longue (3 mois) et la **commune de Saint-Sauves-d'Auvergne** qui propose une résidence courte (1 mois) et des expositions temporaires d'artistes reconnus ou émergents. Cette collaboration originale permet de faire vivre le lieu toute l'année en s'engageant respectivement dans une exigence des choix artistiques et une qualité d'accueil vis-à-vis des artistes.

La Communauté de communes et la municipalité de Saint Sauves d'Auvergne travaillent ensemble pour développer une programmation culturelle et artistique gratuite et accessible à tous permettant de faire découvrir l'art contemporain dans toute sa diversité. Une attention particulière est portée aux temps d'échanges, d'ateliers et de médiation.

Six artistes ont été sélectionnés pour la résidence longue Sancy Artense depuis 2011 : Pascale BREYSSE, François ANDES, Jean-Antoine RAVEYRE, Céline LASTENNET, Vincent CHEVILLON et Isabelle DEHAY.

### ***Proposition d'accueil en résidence longue d'un artiste plasticien à la Maison Garenne à Saint-Sauves-d'Auvergne (63) – 3 mois (printemps-été 2017) / à l'initiative de Sancy Artense Communauté***

Cette résidence d'artistes s'inscrit à la fois dans la volonté de favoriser la création artistique et d'apporter les conditions favorables à une rencontre de proximité entre l'artiste, un lieu nouveau et sa population. Durant trois mois, c'est l'occasion pour l'artiste de faire œuvre d'une création originale s'inspirant des liens qu'il aura tissés avec le territoire de Sancy Artense Communauté. Ce projet fait partie d'une dynamique globale de développement du territoire, qui donne aux habitants des possibilités inédites d'ouverture sur le monde culturel et artistique.

Afin de permettre une familiarisation en profondeur avec le travail artistique, l'accent sera mis particulièrement sur la médiation, notamment sous la forme de rencontres et d'ateliers de pratique artistique avec l'artiste. Nous désirons promouvoir une résidence sous le signe du partage et de la convivialité et favoriser des rencontres décomplexées entre un artiste et des publics.

Sancy Artense Communauté propose à un(e) artiste plasticien(ne) de poursuivre ses recherches personnelles en tissant des liens avec le territoire Sancy Artense dans le cadre d'une résidence longue de trois mois, qui se tiendra selon les disponibilités de l'artiste d'avril à juin 2017 ou de mai à juillet 2017. Une exposition de fin de résidence présentera le travail de l'artiste pendant un mois à l'issue de sa résidence.

En concertation avec la communauté de communes, des actions culturelles seront développées avec l'artiste pour les publics afin de les sensibiliser à l'art contemporain (rencontres, débats, visites de l'atelier, ateliers ponctuel, etc...).

Durant la résidence, l'artiste mettra en place des projets longs (5 à 6 séances) en partenariat avec 2 à 3 classes des écoles maternelles et primaires.

Modalités de la Résidence :

- Durée : 3 mois
- Période : avril-juin 2017 ou mai-juillet 2017
- Mise à disposition d'un espace de travail (47 m<sup>2</sup> avec un plan de travail et un point d'eau) et une mezzanine (37 m<sup>2</sup>) avec un espace de bureau (avec accès internet WIFI et téléphone fixe). Les artistes sont tenus d'apporter leurs outils, matériel informatique et matériaux nécessaires à leur travail.
- Prise en charge de l'hébergement (2 chambres (20 m<sup>2</sup>), séjour-cuisine (25 m<sup>2</sup>), salle de bain et WC)
- Accompagnement par l'agent de développement culturel
- Allocation de résidence : 2000 euros par mois pendant trois mois.

#### **Déroulement de la Résidence :**

- Un projet personnel à développer pendant trois mois
- Actions de sensibilisation en direction des scolaires (ateliers sur 5 à 6 séances en direction de 2 à 3 classes d'écoles maternelles et primaires), et du tout public : dans la limite de 30 % du temps de résidence.
- Un projet d'exposition finale présentant le travail de l'artiste en résidence

#### **Conditions d'accueil de l'exposition de fin de Résidence**

- un espace d'exposition de 46 m<sup>2</sup> à la Maison Garenne et possibilité d'investir l'atelier à l'étage
- Prise en charge des frais de communication et de vernissage.
- Édition d'un catalogue valorisant cette résidence (dans les limites du budget alloué chaque année)
- Prise en charge de l'assurance de l'exposition
- le montage et le démontage sont à la charge de l'artiste

#### **Calendrier prévisionnel :**

- Dépôt des dossiers au plus tard le **30 septembre 2016**
- Étude des dossiers par le comité de sélection **courant octobre 2016**

**Cadre juridique :** Une convention de résidence spécifiant les engagements de Sancy Artense Communauté et de l'artiste accueilli, sera signée avant le début du séjour.

#### ***Proposition d'accueil en résidence courte (3 à 5 semaines) à la Maison Garenne à Saint-Sauves-d'Auvergne / « COUP de COEUR DU JURY » à l'initiative de la municipalité de St Sauves d'Auvergne***

Parmi les candidats présélectionnés par le jury, un artiste « coup de cœur du jury » non retenu pour la résidence longue de création pourra se voir proposer par la municipalité de Saint-Sauves d'Auvergne une résidence courte en avril ou août 2017. Cette résidence courte est une résidence de recherches artistiques.

#### **Conditions de la résidence courte**

- Mise à disposition gracieuse du logement et de l'atelier (pendant 3 à 5 semaines)
- Bourse à hauteur de 1000 euros
- Exposition d'œuvres antérieures de l'artiste lors de son séjour en résidence dans la salle d'exposition de La Maison Garenne
- Prise en charge des frais de diffusion et de communication liés aux événements qui entourent la résidence de l'artiste
- En concertation avec la commune de St Sauves d'Auvergne, quelques actions pédagogiques ponctuelles sont développées avec l'artiste en direction des publics.

#### ***Dossier de candidature***

Le dossier de candidature doit être retourné **avant le 30 septembre 2016**.

Peuvent faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'Étranger, engagé dans une **démarche professionnelle de création**. Le candidat doit avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence de création artistique. **L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française. La possession d'une voiture et du permis B sont indispensables pour pouvoir postuler à la résidence.**

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

NOM : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse actuelle : .....

N° de tél. fixe : .....et n° de Tél. portable : .....

Mail : .....

Site personnel ou blog présentant le travail artistique : .....

Choix de la période pour la résidence longue : avril-juin 2017 ou mai-juillet 2017  
(L'artiste s'engage à être présent pendant les 3 mois de résidence, le jour du vernissage de l'exposition de fin de résidence et pendant toute la durée du montage et du démontage de l'exposition).

J'accepte de communiquer mon dossier à la mairie de St Sauves pour le « coup de cœur du jury » :  
OUI / NON

Permis de conduire : OUI / NON

Véhicule personnel : OUI / NON

### Les éléments à fournir sont :

1. **La fiche de renseignements administratifs dûment remplie**
2. un **curriculum vitae** présentant le parcours et les expériences (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, etc.)
3. un **dossier artistique synthétique** (comportant un texte de présentation de la démarche globale de l'artiste et des visuels antérieurs d'œuvres réalisées) sur **support papier et numérique**
4. **Une présentation du projet de résidence** comportant une **note d'intention** du projet artistique et ses motivations
5. une présentation des **actions de médiation envisagées** en direction des publics

**Dossier complet à envoyer à l'adresse suivante  
(joindre une enveloppe affranchie à votre nom pour le retour des dossiers) :**

Sancy Artense Communauté  
Route de Bagnols  
63680 La Tour d'Auvergne

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection (auquel participera la DRAC Auvergne, des agents techniques de la Communauté de Communes, des élus en charge de la culture et des personnes ressources issues du territoire) qui veillera à la qualité de la proposition artistique.

Pour toutes questions concernant l'appel à candidature, vous pouvez contacter :

Anne Cornet (Agent de développement culturel)

Tél. 04 73 21 79 79

Email : [culture@sancy-artense.com](mailto:culture@sancy-artense.com)

[www.sancy-artense.com](http://www.sancy-artense.com)